

## Initiative contre l'élevage intensif



Agriculteur à Senarclens, Jacky Pavillard répare l'affiche lacérée par une partisane de l'initiative contre l'élevage intensif. 24 HEURES - CHRISTIAN BRUN

# Dégâts, vol de banderoles, la campagne s'envenime

**Dans le Gros-de-Vaud, des dizaines de banderoles installées par les opposants ont été retirées durant la nuit de lundi à mardi. D'autres ont été lacérées dans le district de Morges.**

Sylvain Muller

Une véritable razzia! Dans la nuit de lundi à mardi, des dizaines de bâches et panneaux de la campagne «Non à l'initiative inutile sur l'élevage» ont disparu dans le Gros-de-Vaud.

«Échallens, Bournens, Bioley, Sullens, presque tout a disparu», confirme Alexandre Fontannaz, agriculteur à Bettens, qui a lui-même vu s'envoler une bâche et deux panneaux qu'il avait posés le jour précédent. «Il ne reste que les panneaux situés tout près des maisons et ceux difficiles d'accès, comme au milieu d'un

champ entouré par une clôture électrique.»

### «Une période pas facile»

Avant de poster son mécontentement sur Facebook, l'agriculteur a contacté la Direction générale de la mobilité et des routes. «Mais ils m'ont assuré que ce n'était pas eux. Si un panneau est illégal, ils contactent le propriétaire des lieux et, éventuellement, décrochent le panneau et le laissent sur place.»

Ce dernier déplore: «Je croyais que, dans une démocratie, chacun avait le droit de penser ce qu'il veut. Mais ce n'est visiblement pas l'avis des gens qui ont fait ça. Avec la météo et tout le reste, nous, les agriculteurs, ne vivons déjà pas une période facile, mais il semble que certaines personnes veulent maintenant même nous retirer le droit de nous exprimer.»

### Plainte déposée

Vu l'ampleur de l'opération nocturne, l'association vaudoise de promotion des métiers de la terre Prométerre s'est fendue d'un communiqué ce mercredi matin, dans lequel elle annonce avoir

«Il semble que certaines personnes veulent maintenant même nous retirer le droit de nous exprimer.»

Alexandre Fontannaz, agriculteur à Bettens

porté plainte. «L'association s'inquiète de voir certains soutiens de l'initiative contre l'élevage considérer que tous les moyens, même illégaux, sont bons pour faire avancer leur cause. Les vidéos de propagande - prises de nuit et par effractions répétées dans des fermes vaudoises - qui ont été diffusées par des organisations militantes ont donné un très mauvais signal à certains activistes.»

Prométerre appelle donc «les initiateurs et leurs soutiens à prendre résolument position contre ces tentatives d'intimidation afin que le débat reste démocratique». Le courriel envoyé à ce sujet au directeur de campagne

du camp du oui n'a toutefois pas reçu de réponse à l'heure ou nous bouclons ces lignes.

### Coupable identifiée

Quelques jours auparavant, à Senarclens et Cossonay, des bâches avaient été lacérées au couteau. Mais, là, l'auteur a vraisemblablement été identifiée. «C'était le 19 août, le lendemain du jour où j'ai posé la banderole, raconte Jacky Pavillard. Mon voisin a surpris une dame vers 21h30 - 22h et a eu la présence d'esprit de photographier sa voiture avec sa plaque d'immatriculation. On connaît donc son identité.»

### Pas de plainte

L'agriculteur a toutefois décidé de ne pas porter plainte. «Je n'avais pas de temps à perdre pour ça. Et puis, si les seuls arguments de ces gens, c'est de détruire nos moyens d'expression, à quelque part, ils font notre campagne à notre place...»

Contactée ce mercredi à propos d'éventuels autres dépôts de plainte sur le territoire vaudois, la police cantonale nous a répondu qu'elle n'en avait reçu aucun pour l'instant.

## Le plan d'affectation du site AgriCo entre en force

**Développement Les recourants contre le futur site industriel agroalimentaire broyard de 1600 emplois ont retiré leurs recours.**

«La signature de ces conventions permet au plan d'affectation cantonal AgriCo d'entrer en force dès le 1er septembre.» Président du Conseil d'État fribourgeois, directeur de l'Économie et président du conseil d'administration de l'Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF), Olivier Curty affichait un large sourire, ce mercredi à Fribourg. Alors que des recours avaient été formulés, ils ont tous été levés.

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP), la section fribourgeoise de l'Association trans-

ports et environnement (ATE) et la commune de Belmont-Broye ont signé des conventions avec l'ECPF. Celles-ci «prévoient plusieurs mesures pour limiter au maximum les effets du trafic et promouvoir une mobilité douce et durable», se réjouit le Canton de Fribourg.

L'aménagement du campus agroalimentaire formé de 277'000 m<sup>2</sup> de zone industrielle peut ainsi aller de l'avant. La Migros avait déjà annoncé sa volonté d'y installer une nouvelle usine d'abattage de poulets. Au total, le site pourrait accueillir plus de 1500 emplois en 15 ans, pour un investissement de l'ordre du milliard de francs. «Pour l'instant, nous n'avons pu utiliser que les bâtiments existants», rappelait Olivier Curty.

Plusieurs communes vaudoises s'étaient opposées et Bel-

«Pour l'instant, nous n'avons pu utiliser que les bâtiments existants.»

Olivier Curty, président du Conseil d'État fribourgeois, directeur de l'Économie

mont-Broye avait même fait recours, pour préserver le centre de Domdidier. «Ce sera le cas. Et la convention signée prévoit que le canton va reprendre la route de l'Industrie en échange de la route de Saint-Aubin. Sur celle-ci, l'ECPF participera à l'installation d'une modération du trafic», rele-

vait le syndic, Albert Pauchard. Dans la zone industrielle dideraine, raccordement aux transports publics et mobilité douce sont aussi prévus. De son côté, la fondation pour le paysage se félicite qu'aucune construction haute (jusqu'à 60 m) ne puisse se réaliser avant 2031. «Cela passera par un concours où le jury devra démontrer la nécessité d'un tel projet», a garanti Raimund Rodewald, directeur de SL-FP.

Pour l'ATE, la secrétaire générale Prisca Vythelingum s'est montrée moins enthousiaste face au dossier: «On est allé aussi loin que possible dans la négociation, mais on reste persuadé que ce projet ne correspond pas aux enjeux actuels du climat.» Si elle devra rester en périphérie du site, la voiture sera donc encore bien la reine pour y arriver.

Sébastien Galliker

## Fin d'une ère dans les vignes veveysannes

**Les raisins de la Commune** Après 82 ans de collaboration, la Ville a décidé de rompre son partenariat avec la famille Mayor et d'internaliser la vinification de ses grappes.

Une cuvée pas comme les autres se profile à Vevey. Pour la première fois depuis huitante-deux ans, les crus de la Ville ne seront plus vinifiés par la famille Mayor. Le changement ne sera officiel qu'à la fin de l'année mais, pour simplifier la transition, il est effectif depuis le 30 juin. L'occasion pour les deux ex-partenaires de se réinventer.

Pour les autorités, cette manœuvre vise à diminuer les charges en internalisant cette mission, pour autant que le corps déléguant valide cette réorganisation. En effet, cela fait plusieurs décennies que le vignoble communal enregistre un déficit, comme ne manquait pas de le relever le Conseil communal lors de l'examen du budget 2022.

### Écrin de prestige en vue

Mais la stratégie va plus loin: l'Exécutif souhaite raviver l'image de la Ville comme productrice de vin. Une réalité méconnue, notamment parce que les ceps n'y occupent qu'une toute petite surface. Sur les 11,7 hectares que possède la Ville, seuls 300 m<sup>2</sup> se situent sur son territoire, entre les rails et l'église Saint-Martin.

«C'est un endroit bucolique qui n'a pas un grand intérêt d'un point de vue du rendement, mais dont l'avantage est d'être facilement accessible. Il y a un vrai po-

tentiel pédagogique», estime Manouk Guignard, chargée de projets «vignes» au sein de la Commune.

En parallèle, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes rejoindra l'Office du tourisme dans la Grenette cet automne. Un écrin de choix qui permet d'entrevoir d'autres développements. «Nous voulons montrer au Conseil et au public que l'on peut sortir des sentiers battus et proposer de nouvelles choses, se réjouit Manouk Guignard. Par exemple, nous aimerions offrir un soda à base de raisin pour parler à un autre public.»

### Le nouvel essor des Mayor

De son côté, la famille Mayor, elle aussi, est à un tournant. «La fin de cette collaboration, c'est l'occasion de se repenser, souligne Adeline, la fille. Nous avons encore divers clients qui nous mandatent pour des travaux à façon. Nous faisons cela depuis quatre générations, nous n'allons pas changer de direction comme ça, du jour au lendemain, mais je me vois bien faire plus de choses pour nous.»

Le père et la mère, Jean-Philippe et Annette, se montrent un peu moins enthousiastes même s'ils se disent prêts à faire le pas. «Il y a forcément un pincement au cœur. Après tout, cela fait huitante-deux ans que cette relation dure. Mais la roue tourne, il faut bien s'adapter», philosophe Annette.

Les autorités ont d'ailleurs tenu à rappeler que la collaboration entre les Mayor et les vignes de la Ville avait notamment débouché sur plusieurs distinctions pour des crus veveysans.

Hélène Jost

## La Vaudoise voit son bénéfice progresser

**Résultats Le groupe d'assurances Vaudoise a vu son bénéfice et son chiffre d'affaires progresser au premier semestre de l'exercice 2022.**

Sur les six premiers mois de l'année, le bénéfice consolidé net de Vaudoise a crû de 2,5% à 66,8 millions de francs, selon un communiqué publié mercredi. Le chiffre d'affaires s'est pour sa part amélioré de 7,1% à 926,2 millions. Toutefois, malgré cette évolution positive, la mauvaise performance des marchés boursiers a pénalisé les fonds

propres de la compagnie. «La seconde moitié de l'année a débuté avec des orages de grêle importants en juillet. Au final, les événements liés à la grêle survenus à ce jour devraient coûter environ 15 millions de francs à la compagnie cette année», a commenté Christoph Borgmann, directeur financier, au cours d'un entretien accordé à AWP.

Dans le domaine non-vie, qui reste le principal pilier de l'activité de Vaudoise, les primes brutes ont connu une progression de 6,5% à 860,5 millions de francs en tenant compte de l'activité d'Epona, filiale spécialisée dans les assurances pour animaux, acquise fin 2021. **ATS**

PUBLICITÉ

**24 heures | Partenaire média**

**THÉÂTRE DU JORAT**  
Les arts de la scène au cœur du terroir  
Midi (10) theatrojorat.ch 021 963 07 55

Ve 9 sept. à 20h

**Piano Quattro +**

Voyage musical du piano à l'électro, sous l'égide de François Lindemann